



La Renaissance Française

Culture – Solidarité – Francophonie

Conférence aux Conseillers du Commerce Extérieur Français (CCEF)

Beyrouth, le 19 juin 2015

La France au Liban et au Proche- Orient

Une politique d'influence (« soft power »)

Qu'est ce qui fait la spécificité de la politique française au Liban et au Proche-Orient par rapport à celle des autres puissances occidentales ? Comment a-t-elle évolué ? Quelle est aujourd'hui l'influence de la France dans la région ? Telle sont les questions que je me propose d'aborder.

I La France et le Proche-Orient

Une politique originale

C'est au XVI^e siècle que la France recommence à s'intéresser au Levant. Puissance méditerranéenne de premier ordre, elle deviendra au XIX^e siècle partie prenante des rivalités de puissance autour de ce que l'on a appelé la « Question d'Orient », en particulier celle qui l'opposait à l'Angleterre à l'époque coloniale. Jouant dans la région un jeu original, la politique française vis-à-vis de l'Empire ottoman puis du monde arabo-musulman deviendra une des plus vieilles constantes de sa diplomatie. Jusqu'à la Première Guerre mondiale elle est dominée par les rapports complexes et ambivalents entre Paris et la Sublime Porte, de moins en moins placés sur un pied d'égalité au fur et à mesure du déclin de l'Empire ottoman

Les Capitulations et les relations entre l'Ancien Régime et la Porte

Prenant leurs origines sous François I^{er}, les relations qu'entretient la monarchie française avec la Porte répondent à trois desseins : politique, religieux et commercial. Au plan politique il s'agit de la contribution de l'Empire ottoman à l'alliance de revers tissée par la France contre la Maison des Habsbourg, Au plan religieux la protection des catholiques d'Orient lui permet d'y conforter son influence. Enfin au plan commercial le développement du réseau des Échelles du Levant est une grande réussite. La Capitulation signée par François 1^{er} avec Soliman le Magnifique marque un tournant dans la politique étrangère française qui est désormais d'avantage dictée par la raison d'État que par des considérations religieuses.

Au XIX^e siècle la France se rangera tantôt contre l'Empire ottoman, comme lors de la guerre d'indépendance grecque, tantôt à ses côtés comme lors de la guerre de Crimée. Elle n'hésitera pas non plus à s'emparer de territoires placés sous la suzeraineté nominale du sultan comme l'Algérie et instrumentalisera son rôle de protectrice des catholiques pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la Porte.

Le traité entre François I^{er} et Soliman inaugurerait malgré tout une politique nouvelle vis-à-vis des Ottomans. Sans cette politique d'amitié vis-à-vis de la Porte, la France n'aurait d'ailleurs jamais pu exercer sa protection sur les catholiques du Proche-Orient. Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale elle réussit à concilier ces deux politiques. Son objectif prioritaire est cependant le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman où ses intérêts économiques et son rayonnement culturel sont très importants. Sa qualité de « puissance musulmane » en Afrique du Nord lui impose aussi de ménager l'autorité du sultan-calife. Dans ce contexte la France mène moins en Orient une politique chrétienne

qu'une politique musulmane où les chrétiens d'Orient ne sont qu'un facteur plus ou moins déterminant dans un jeu qui les dépasse. Mais au fur et à mesure du déclin de l'Empire ottoman les Capitulations qui n'étaient au départ que des privilèges octroyés par les sultans se transforment en un droit de regard sur ses affaires intérieures dont la France, à l'instar des autres puissances, fera de plus en plus usage.

Les intérêts politiques, commerciaux et religieux de la monarchie française dans l'Empire entraînent aussi d'importants développements culturels. Répondant au besoin de la monarchie de se doter d'un corps de diplomates-traducteurs, chargés des relations avec les autorités ottomanes, l'État prend en charge la formation de « drogmans » qui, pour connaître le turc ottoman (très éloigné du turc moderne), l'arabe et le persan, doivent se familiariser avec la littérature orientale. Parallèlement l'État soutient le développement d'un véritable orientalisme autour du Collège royal, futur Collège de France, et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'expédition de Bonaparte en Egypte

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la France commence à s'intéresser au Proche-Orient arabe. Bonaparte, lors de l'expédition d'Égypte, inaugure une politique d'ouverture vers le monde arabo-musulman qui deviendra un trait important de la diplomatie de ses successeurs. Cette expédition est à l'origine du renouveau de l'influence française en Orient et de l'amitié franco-égyptienne que la Restauration s'emploiera à consolider. Les découvertes archéologiques effectuées durant l'expédition déboucheront sur l'école d'égyptologie française. Sur le plan culturel l'orientalisme, en tant que discipline scientifique, qui était né à l'époque des Lumières avec la création de l'École des langues orientales en 1795 prend un nouvel essor. Sa contribution théorique à une meilleure connaissance de la civilisation et des sociétés musulmanes est complétée par celle, plus pratique, des drogmans. En 1823, c'est l'arrivée des Saint-simoniens en Égypte. Leur figure de proue, Prosper Enfantin, sera à l'origine du projet de percement du canal de Suez dont la concession sera accordée à Ferdinand de Lesseps. Même si l'influence politique française en Égypte prendra fin avec l'occupation britannique du pays en 1882, la France y conservera une présence culturelle prépondérante. Les Anglais étant bien plus attachés à promouvoir leurs intérêts politiques et économiques que leur langue et leur culture.

L'élaboration d'une « politique musulmane »

Après 1815, une nouvelle phase d'expansion coloniale est amorcée sous la Restauration. Cette expansion est poursuivie avec énergie par Napoléon III. Sous la Troisième République les raisons invoquées par le parti colonialiste pour légitimer cet impérialisme sont non seulement politiques et économiques mais idéologiques. Au nom des valeurs républicaines de liberté d'égalité et de fraternité, la France s'attribue une mission émancipatrice et civilisatrice auprès des peuples africains et asiatiques sur lesquels elle étend sa domination. Sa culture universaliste fit qu'à la différence des Britanniques et de toutes les autres nations européennes elle a du moins essayé de dépasser la contradiction fondamentale existant entre les principes de l'Empire et de l'État-nation sans toutefois y parvenir.

En décidant d'associer les ulémas au pouvoir, Bonaparte avait entrepris d'administrer l'Égypte en cherchant à se faire admettre par la population musulmane. Ce choix que l'on appellera à la fin du XIX^e siècle la « politique des égards » ou encore la « politique musulmane » consistait à gouverner autant que possible les indigènes par les indigènes et à montrer un respect ostentatoire des institutions traditionnelles. Mais son héritage restera longtemps ignoré. Il appartiendra à son neveu, puis à Lyautey de le réactualiser. Napoléon III qui nourrissait de vastes ambitions en Orient donnera une assise bien plus durable à la politique arabe de son oncle. En Algérie l'empereur tentera de corriger les excès commis lors de la conquête en envisageant d'y créer un royaume arabe. Mais sa politique se heurtera à la résistance des colons et ne changera pas le sort des autochtones. Il a aussi envisagé la création d'un royaume arabe en Syrie allié à la France et gouverné par l'émir Abdel Kader sous la suzeraineté nominale de la Porte.

Après l'occupation de l'Égypte en 1882, la Grande Bretagne devient la puissance européenne prépondérante au Levant (nom donné à l'époque au Proche-Orient). En compensation la France se voit reconnaître un rôle dominant en Afrique du Nord. Alors que cette région fait clairement l'objet d'une colonisation, l'action de la France au Levant est différente et le concept de politique d'influence y correspond mieux à la réalité. En effet l'intégration de l'Empire ottoman dans le système d'équilibre européen et le souci de son maintien interdisent l'occupation de ses provinces arabes par une puissance européenne. Ces politiques d'influence combinent les dimensions économique, religieuse et culturelle à l'action politique proprement dite dont elles sont indissociables.

Diplomatie culturelle et systèmes d'influence

La France en particulier, se distinguant des autres puissances coloniales, fait de la culture l'un des principaux vecteurs de sa politique étrangère. On peut même dire que la diplomatie culturelle est une invention française. Déjà l'Ancien Régime protégeait l'action des missionnaires et, à partir de la Monarchie de Juillet, le Quai d'Orsay, en accordant des subventions au système scolaire francophone, en fait un instrument majeur de sa politique. C'est en effet la langue qui apparaît comme mieux à même d'asseoir durablement l'influence française. A partir de l'ère des réformes, l'Empire ottoman adopte le français comme seconde langue administrative et bien sûr comme langue de la diplomatie, ce qui est d'ailleurs le cas partout dans le monde. Dès lors ce n'est plus seulement les chrétiens mais les élites musulmanes qui se mettent au français par besoin, et celui-ci devient la langue d'accès à la modernité par excellence. L'influence française se manifesta également dans le domaine juridique par l'adoption de codes d'inspiration française. Après la guerre de Crimée un autre événement considérable concourut à la propagation de la culture française au sein de l'Empire ottoman. Victor Duruy, ministre de l'instruction publique de Napoléon III, soumet au sultan un projet de réforme de l'enseignement ottoman. Un règlement instaure le système éducatif des lycées en 1868. Le premier d'entre eux est le lycée impérial de Galatasaray, fondé à Istanbul avec l'appui du gouvernement français. Destiné à une élite, il deviendra par la suite l'université la plus prestigieuse d'Istanbul.

Après la guerre de 1870, la Troisième République crée en 1883 le réseau des Alliances françaises, avec la mission de favoriser la propagation de la langue et de la culture française dans le monde. En 1901 elle fonde la Mission laïque française ayant pour mission de créer des lycées dont la vocation est d'attirer d'avantage de non-chrétiens. En 1903 elle expulse les ordres religieux ce qui entraîne la fermeture de leurs collèges et oblige les enseignants à quitter la France. Mais son idéologie laïque et la séparation de l'Église et de l'État ne l'empêchent pas de soutenir l'œuvre des missions catholiques en Orient : l'anticléricalisme n'est pas un objet d'exportation affirme Gambetta.

A la veille de la Première Guerre mondiale la France jouit dans l'Empire ottoman d'un prestige et d'une influence culturelle qu'aucune autre puissance ne saurait égaler. Barrès écrira à Jaurès : « En Orient nous représentons la spiritualité, la justice la catégorie de l'idéal. L'Angleterre y est puissante, l'Allemagne toute puissante, mais nous possédons les âmes ». Les moyens financiers très importants consacrés par le Quai d'Orsay au rayonnement de la politique culturelle sont gérés par Bureau des Ecoles et Œuvres françaises à l'étranger, créé en 1909, et qui devient le 15 janvier 1920 le Service des Œuvres Françaises à l'étranger.

En 1914 le Quai d'Orsay subventionne dans l'Empire ottoman un réseau considérable d'écoles et d'établissements charitables (hôpitaux, orphelinats, etc.). Il y a au moins cent mille élèves ottomans qui fréquentent les écoles missionnaires ou laïques françaises. Et l'ensemble de la Méditerranée orientale adopte le français comme langue étrangère de culture et de communication. C'est particulièrement vrai au Levant où naît une civilisation levantine d'expression française dont les ports cosmopolites comme Beyrouth et Alexandrie sont l'exemple le plus achevé. Le noyau de cette « France du Levant », comme on aimait l'appeler en France, est formé des Levantins : commerçants français et italiens installés depuis des siècles dans les Échelles du Levant et devenus sujets ottomans, tout en étant sous protection consulaire française. Il comprend aussi les très nombreux protégés autochtones, ce qui a pour effet de les soustraire, ainsi que leurs familles, à la justice et à la fiscalité ottomane. Les puissances européennes, surtout la France, se constituaient ainsi de véritables réseaux de clientèles jouant un rôle important dans la large panoplie d'instruments dont disposaient leurs systèmes d'influence : « Pour développer notre commerce, nous construisons des routes, des canaux, des chemins de fer. De même pour augmenter notre expansion intellectuelle nous devons propager notre langue. Le rôle des écoles françaises est primordial au milieu des populations que nous voulons gagner à notre sympathie... Cet enseignement fait plus que vulgariser notre langue et répandre nos idées, il crée en la personne de chaque étudiant promu avocat, médecin, professeur ou prêtre, un foyer d'influence, un auxiliaire de propagande, un instrument d'action » écrit Gaston Bordat dans « L'influence française en Orient ».

L'action des organisations non-étatiques

La promotion des intérêts politiques, économiques et culturels français au Levant n'est pas uniquement l'affaire de l'Etat mais aussi d'acteurs non-étatiques comme les chambres de Commerce de Lyon et de Marseille ou le Comité de l'Asie française, groupe de réflexion et de pression qui réunit des hommes politiques et d'affaires, des publicistes et des intellectuels. D'autres institutions ont un objet plus spécifiquement culturel. C'est le cas de la Renaissance Française fondée en 1915 par Raymond Poincaré qui a pour mission de participer au rayonnement de la langue, de la culture et des valeurs françaises et francophones et de contribuer au rapprochement des peuples.

Recentrage sur la Syrie naturelle et politique musulmane de la France

A la veille de la Grande Guerre, la France jouit encore d'une grande influence politique auprès de la Porte et son rayonnement culturel est sans pareil. Au plan économique, si elle n'est que le deuxième ou troisième partenaire commercial de l'Empire, elle y est de loin le premier investisseur et le premier détenteur de la Dette publique. Bien que ses intérêts en Afrique du Nord soient plus importants qu'en Syrie et au Mont-Liban, la France y jouit d'une position culturelle, économique et politique prépondérante. Et, alors que son influence politique auprès de la Porte est battue en brèche par la Grande-Bretagne puis l'Allemagne, elle adopte une politique faisant des provinces syriennes une zone d'influence privilégiée. Celle-ci se traduit au niveau économique par un recentrage de ses investissements sur la Syrie et le Mont-Liban. Au niveau politique, à partir des années 1910, la France ne pouvant se satisfaire de la seule clientélisation des non-musulmans la politique musulmane initiée par Bonaparte est réactualisée. A cet effet est créée une Commission interministérielle des affaires musulmanes, et une chaire de sociologie musulmane au Collège de France qui jouera un rôle important dans la définition de la politique musulmane de la France. Louis Massignon en particulier prônera des vues libérales visant notamment à atténuer le choc de la colonisation en se montrant beaucoup plus respectueux de la culture et de la civilisation musulmane. Tranchant avec celle des milieux colonialistes traditionnels, elles seront vivement combattues par ces derniers.

Dans le cadre de ce qu'on appellera « la politique des notables » la diplomatie française entreprend d'entretenir avec les notables musulmans des relations cordiales. Il s'agit de ne plus donner l'impression que la protection des chrétiens se fait au détriment de la majorité musulmane. La diplomatie française cherche à développer son influence avec plus ou moins de succès auprès des musulmans sunnites syriens de plus en plus gagnés au nationalisme panarabe ou pan syrien. Quant à l'intérêt nouveau pour les minorités druze et alaouite, il annonce ce que seront les grands traits de la politique française s'appuyant sous les minorités sous le mandat.

La « politique arabe » sous la Cinquième République

Sous la Quatrième République, la guerre d'Algérie, le soutien du gouvernement français à Israël et l'agression contre l'Égypte ruinent complètement le crédit de la France dans le monde arabe. Il appartiendra au général de Gaulle de le rétablir et de jeter les bases de la « politique arabe » de la France qui sera poursuivie par ses successeurs. C'est ainsi que les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing ouvriront pour la paix au Moyen-Orient et la reconnaissance des droits des Palestiniens. En 2003, le président Chirac, adoptant face aux États-Unis une posture gaullienne, aura le courage de s'opposer à l'invasion de l'Irak, mettant en garde de manière prémonitoire contre les risques d'un conflit de civilisation entre le monde arabo-musulman et l'Occident. Et le président Sarkozy a lancé le projet, malheureusement mort-né, d'Union Pour la Méditerranée, visant à promouvoir la coopération entre les pays de ses rives Nord et Sud.

A partir du choc pétrolier de 1973 ce n'est désormais plus seulement l'Égypte et le Liban qui focalisent l'intérêt de la diplomatie française, mais les riches pétromonarchies du Golfe, autrefois chasse gardée anglo-américaine. Les relations avec ces pays sont largement marquées par ce qu'on pourrait appeler une « diplomatie des contrats ». Lors de leurs voyages dans la région les présidents de la République se font accompagner des dirigeants des grandes entreprises françaises et leurs visites se clôturent généralement par l'annonce de la signature de grands contrats dans des domaines comme l'armement, l'énergie ou le BTP. Grâce à une politique équilibrée concernant le conflit israélo-palestinien et à sa position sur le dossier du nucléaire iranien, la France y jouit aujourd'hui d'un considérable crédit politique qui s'est traduit notamment par l'acquisition d'avions de combat Rafale par le Qatar. Et la création d'antennes du Louvre et de la Sorbonne dans les Emirats y témoigne du prestige de la culture française.

Entre droits de l'homme et realpolitik

Aujourd'hui si l'économie est devenue la priorité de la politique étrangère française, celle-ci est également très active en matière d'aide au développement, d'actions humanitaires, et surtout de diplomatie culturelle à travers le réseau mondial d'Instituts français. Sur ce plan elle s'attache autant à promouvoir sa langue, sa culture et ses valeurs que la diversité culturelle et les cultures locales.

La France est aussi un des pays les plus attachés à la défense des droits de l'homme. Principe qui se heurte cependant aux impératifs économiques et de realpolitik. Les gouvernements français successifs veillent ainsi à ne pas critiquer les pratiques exécrables du Qatar et de l'Arabie Saoudite en la matière. Et ils ont longtemps fait preuve de complaisance envers les régimes autoritaires établis jusqu'au début du soi-disant printemps arabe qui a marqué un basculement de la politique française en faveur du droit des peuples arabes.

Tirant une première conclusion de ces événements le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé devait déclarer à l'issue d'un colloque organisé à l'Institut du Monde Arabe à Paris le 16 avril 2011 : « Trop longtemps nous avons pensé que les régimes autoritaires étaient les seuls remparts contre l'extrémisme dans le monde arabe. Trop longtemps, nous avons brandis le prétexte islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard de gouvernements qui bafouaient la liberté et freinaient le développement de leur pays ». Laissant entrevoir une nouvelle politique arabe de la France axée sur la défense des droits de l'homme et l'aide au développement, il a ajouté : « Ce printemps arabe est pour nous un immense espoir, mais aussi un immense défi... nous devons tous nous mobiliser pour assurer la réussite de la transition politique ». Il a exprimé la volonté de la France de « changer notre regard sur le monde arabe » et « d'élargir le spectre de ses interlocuteurs à l'ensemble de la société civile ».

II La France et le Liban

La combinaison de la montagne, refuge protecteur de ses habitants, avec la mer qui favorise l'activité commerciale et l'ouverture sur l'Occident a contribué à forger la spécificité du Liban par rapport à son environnement. Celle-ci à son tour a favorisé les liens exceptionnellement étroits que la France et le Liban, les Français et les Libanais, entretiennent depuis des siècles. ». Aujourd'hui la France se veut être l'amie de tous les Libanais. Mais comment ne pas évoquer la protection que la France a longtemps accordée aux Maronites. Ou le fait que la France ait été la marraine du « Grand-Liban ». Le partage de la religion et de la langue, a d'ailleurs amené les milieux catholiques français au XIX^e siècle à qualifier les maronites de « Français du Levant ». Et ceux-ci à appeler la France leur « mère compatissante ». Au-delà de cette vision idéalisée, les relations franco-libanaises ont été aussi dictées, et c'est normal, par des intérêts (économiques, politiques, stratégiques). La proximité culturelle a en particulier incontestablement favorisé les relations économiques entre la France et le Liban, plus particulièrement avec l'enracinement de la francophonie depuis les années 1830.

Des croisades à l'Ancien régime

L'histoire des relations franco-libanaises remonte aux croisades. Interrompues à la fin de la présence franque, ces relations resteront épisodiques jusqu'au qu'au XIX^e siècle où la France prend vraiment pied au Proche-Orient. Les Capitulations ont d'importantes répercussions sur les relations entre le royaume de France et le Mont-Liban. La France n'a cependant pas encore ce qu'on appellera plus tard une « diplomatie culturelle » faisant de la propagation de la langue française un vecteur essentiel d'influence. Les liens religieux entre les Maronites et le Saint-Siège ainsi que les relations commerciales entre le Liban et les Républiques maritimes italiennes et Florence font d'ailleurs qu'à l'époque c'est l'Italien qui fait office de « lingua franca » en Méditerranée orientale.

Au XVII^e Siècle Louis XIV accorde directement sa protection aux Maronites. Mais le Liban ne s'inscrit que dans le cadre d'une politique française plus globale privilégiant son alliance avec l'Empire ottoman et l'influence de la France est surtout morale. La réputation antichrétienne de la Révolution française compromet provisoirement le crédit que la France, « fille aînée de l'Église », avait acquise auprès des catholiques du Levant sous l'Ancien Régime. La Restauration et surtout la Monarchie de Juillet marquent un net renouveau de l'influence culturelle française qui devient prépondérante au Liban.

Le XIX^e siècle.

A partir de l'expédition de Bonaparte en Égypte, la Méditerranée orientale accapare l'intérêt des puissances européennes et le Liban devient un des théâtres principaux de leurs rivalités. La conquête de la Syrie par l'Égypte qui bénéficie de l'appui français, a d'importantes répercussions au Liban qui subit les conséquences de la lutte d'influence entre la France et l'Angleterre; la première s'appuyant sur les Maronites et la deuxième sur les Druzes. Tirillée entre son appui à Mohamed Ali et sa politique traditionnelle de soutien aux Maronites, la Monarchie de Juillet ne peut empêcher la division de la Montagne voulue par la Porte et l'Angleterre. En 1860, une intervention militaire française, décidée par Napoléon III, en faveur des chrétiens du Liban et de Syrie y conforte l'influence française. La Troisième République consolide la position privilégiée de la France au Liban et son laïcisme ne l'empêche pas d'y soutenir l'œuvre des missions catholiques. La présence culturelle française s'affirme avec le développement des établissements d'éducation francophones permettant l'extension du bilinguisme franco-arabe qui constitue une composante importante de l'identité culturelle libanaise.

Les relations culturelles et économiques

A partir des années 1830, les gouvernements français successifs accordèrent autant d'importance au renforcement des liens matériels d'intérêts et d'affaires qu'au volet politique et culturel des relations de la France avec le Liban. Le développement accéléré des missions catholiques encouragé par les autorités françaises permet au français d'y supplanter définitivement l'italien comme langue européenne privilégiée. Fondée en 1875 par les Jésuites, l'Université Saint Joseph sera exaltée par Maurice Barrès pour qui « cette maison fameuse qui s'épanouit au sommet de l'édifice scolaire de toutes nos missions d'Orient, constitue le phare spirituel de la Méditerranée orientale et peuple de ses élèves formés intégralement à la française, l'ensemble de la région. » La loi française de séparation de l'Église et de l'État de 1905 profite aux écoles religieuses du Liban qui reçoivent l'appoint d'un grand nombre d'enseignants à la suite de la fermeture de nombreux établissements d'enseignement religieux dans l'Hexagone.

Du mandat à l'indépendance.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, la France devient la puissance mandataire sur la Syrie. Après avoir hésité entre un projet où la Montagne libanaise conserverait son autonomie au sein de la Syrie, le Liban constituant le point d'ancrage traditionnel de la présence française dans la zone, le gouvernement français, opte finalement pour la création du «Grand-Liban». Alors qu'en Syrie le mandat est imposé par la force, il est exercé sans difficulté majeure au Liban où il a été réclamé par les chrétiens. Cette période voit se poursuivre les efforts d'éducation et d'équipement. Les institutions et les lois libanaises sont largement inspirées du modèle français.

Après l'accession du Liban à l'indépendance la Quatrième République, soucieuse du maintien de l'influence française, fait du Liban le grand foyer de la francophonie au Proche-Orient et le pays devient un relai pour les entreprises et les produits français vers l'hinterland. Mais la détérioration des rapports entre nationalistes arabes et libanais provoque un premier affrontement en 1958. Il entraîne une intervention de la flotte américaine, signe du recul de l'influence de la France et de l'Angleterre depuis la crise de Suez qui marque la fin d'une époque. Cependant la fin de la guerre d'Algérie permet au général de Gaulle de renouer les liens de la France avec les pays arabes et d'apporter un soutien actif au Liban. Et les relations entre les deux pays connaissent une période faste sous les présidents francophiles Fouad Chéhab et Charles Hélou. Chéhab confiera à un organisme français, l'IRFED, une étude sur les besoins et les possibilités de développement du Liban

La période de la guerre du Liban (1975-1989)

La guerre du Liban lui fit perdre son rôle de partenaire économique privilégié de la France au Moyen Orient et de porte d'entrée vers la région. Les intérêts économiques français dans les pays pétroliers sont désormais bien plus importants qu'au Liban. Lorsqu'elle éclate, la France est la seule puissance occidentale où le gouvernement et l'opinion se sentaient vraiment concernés par l'existence du Liban. Alors que les interventions des États-Unis, pour qui le Liban est une monnaie d'échange, ont toujours privilégié l'intérêt d'Israël, la France, sincèrement tenté, dans la mesure de ses moyens, d'aider efficacement à la solution de la crise libanaise. Le gouvernement français entreprend de vaines médiations et ses tentatives d'intervention lui coûtent très cher. N'ayant pas été en mesure de jouer le rôle espéré par les Libanais dans la solution du conflit, la France est contrainte d'accepter l'hégémonie syrienne sur le Liban. De leur côté nombre de libanais, fuyant les combats se réfugient en France. En 1990 une ultime intervention armée syrienne contre le réduit chrétien met fin à la guerre et la Syrie occupe le Liban jusqu'en 2005.

De 1990 à aujourd'hui

L'amitié entre le président Chirac et Rafic Hariri favorise un renforcement des liens entre le Liban et la France qui joue un rôle moteur dans l'organisation des conférences internationales Paris I, II et III de soutien au Liban. En prenant l'initiative en accord avec les États-Unis de faire voter par le Conseil de Sécurité de l'ONU une résolution en faveur du retrait syrien et de la restauration de la souveraineté libanaise, la diplomatie française a joué un rôle clé dans ce dénouement. Elle prend une part très active à la reconstruction économique du Liban, ce qui lui permet de conforter sa position de partenaire économique de premier plan du pays. Cependant sur le plan politique se sont les États-Unis qui jouent le premier rôle. Sans compter l'Arabie Saoudite, et l'Iran dont la rivalité a remplacé celle entre la France et l'Angleterre au XIX^e siècle et qui ont leurs propres clientèles parmi les communautés libanaises, disposées comme toujours à rechercher l'appui de parrains étrangers.

Un certain recul de la francophonie

Si l'influence politique de la France se trouve marginalisée, ce n'est pas le cas de son rayonnement culturel qui reste considérable. Cependant même sur ce plan, une certaine érosion se fait jour, due à plusieurs facteurs: le fait que le Liban ait profondément changé de visage avec la fin de la prépondérance chrétienne et son intégration croissante à son environnement arabe; la progression de l'anglais et l'hégémonie planétaire de la culture de masse américaine auquel la francophonie a du mal à résister; le fait que la France, qui privilégie son appartenance à l'Union Européenne ait tendance à considérer la dimension francophone de sa politique étrangère comme appartenant un peu au passé; enfin la diminution des crédits consacrés à la coopération culturelle. Mais, bien que le taux d'utilisation de l'anglais ait sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie, cette progression s'est moins faite au détriment qu'en complément de la langue de Molière et comme une langue internationale supplémentaire. En gros l'anglais est plutôt une langue outil et le français, d'avantage une langue de culture à portée identitaire ce qui garantit son enracinement au Liban.

Impact sur les relations économiques

Les relations économiques entre la France et le Liban sont moins liées que par le passé à leur proximité culturelle et linguistique ; sauf dans deux domaines : celui de la coopération et de l'aide au développement, et celui des industries culturelles. Il est incontestable que la contribution de la France à la reconstruction du Liban, a été motivée par l'amitié indéfectible entre les deux pays. Celles-ci a toutefois permis aux entreprises françaises de décrocher en contrepartie d'importants contrats d'équipement. Au niveau des industries culturelles les produits et services français continuent de dominer certains marchés. En particulier ceux où le label made in France et l'art de vivre français conservent un certain prestige. Mais dans la plupart des secteurs la concurrence est de plus en plus vive. Celle de l'Italie, premier fournisseur du Liban, et celle des Etats-Unis qui bénéficient de la fascination des jeunes pour la culture de masse américaine. Et la percée des importations coréennes et chinoises montrent que les affaires sont sans doute d'avantage une affaire d'intérêts et de compétitivité que d'affinité culturelle.

Conclusion

L'influence de la France déborde maintenant le cadre traditionnel du Levant et touche les pays du Golfe où il ya un réel engouement pour la culture française. Cependant les changements géopolitiques intervenus sur la scène internationale font qu'elle peu moins mener une politique indépendante au Moyen-Orient comme au temps du général de Gaulle. Devenue une puissance moyenne elle est davantage amenée à inscrire son action dans le cadre de l'union Européenne même si cette dernière peine à définir une politique étrangère commune. C'est pourquoi il appartiendra toujours à la France de jouer un rôle propre dans la région et au Liban où aucun autre pays européen n'a autant d'intérêts et d'être le moteur principal du rapprochement entre les rives nord et sud de la Méditerranée. Un des principaux défis qu'elle devra relever sera de démentir la prophétie de « choc de civilisation » justifiée par la montée de l'islamisme radical et de l'islamophobie qui se nourrissent mutuellement. Tâche où la « diplomatie douce » a un rôle capital à jouer.

Ibrahim Tabet